



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
semaine du 20 au 27 février 2026

English summary

Southern Africa

- Zambia and Zimbabwe challenged U.S. health financing agreements over sovereignty and data-sharing concerns, signaling a shift toward more transactional relations with Washington and linking health aid to strategic economic interests, including critical minerals.

South Africa

- Supreme Court of the United States struck down 30% tariffs on certain South African exports; a temporary 15% tariff remains, while preferential access under AGOA continues to support exports.
- Transnet secured ZAR 16.1 bn in public funding, with additional private co-financing, to upgrade key rail corridors and port infrastructure, including Durban and Cape Town terminals.
- Eskom authorized to take over electricity distribution in heavily indebted municipalities (arrears > ZAR 85 bn), supported by ZAR 2.5 bn for smart meter installation.
- EDF Power Solutions commissioned the 420 MW Koruson 1 wind cluster, linked to a 20-year PPA with Eskom and enabling integration of future renewable projects.
- Air Liquide, in partnership with University of the Witwatersrand, launched a ZAR 100 m green hydrogen pilot to support localization, research, and skills development.

Angola

- Novo Jornal highlighted extensive use of direct public procurement (USD 61.5 bn since 2017), raising transparency concerns.

- AGT suspended nearly 43,000 corporate tax IDs to enforce compliance, with risks of increased informality.
- Government plans USD 313 m in 2026 to clear arrears; banks posted record profits (USD 1.16 bn), while BPC exited the top 10 most profitable banks.
- Privatization program revised: TAAG remains for sale; Sonangol postponed. IPOs planned for Angola Telecom, Endiama, and Unitel.
- Coffee exports rose to USD 12 m in 2025, driven by Portugal, though quality remains a challenge.

Botswana

- Bank of Botswana kept its policy rate at 3.50%, citing weak diamond demand; inflation projected at 4.5–4.7% in 2026–27.

Mozambique

- IMF concluded its 2025 Article IV consultation: macroeconomic conditions remain fragile despite contained inflation and improved reserves; fiscal consolidation and debt sustainability remain priorities.

Namibia

- Signed port cooperation agreements with Republic of the Congo and South Korea to expand logistics and implement green port initiatives.
- 2026/27 budget aims to gradually reduce deficit to 5.5% of GDP, with debt at 65.2% of GDP.

Zambia

- February inflation slowed to 7.5%, within Bank of Zambia's target, paving the way for further monetary easing.
- USD 49.8 m rural financial inclusion project launched with IFAD, targeting 1.8 m beneficiaries.
- Authorities plan a stabilization fund to channel record copper revenues and smooth fiscal volatility.

Zimbabwe

- Suspended exports of raw minerals, including lithium concentrates, to boost domestic processing.

Le chiffre à retenir

78,9 %

Afrique du Sud - La dette publique brute atteindrait 78,9 % du PIB en 2025/26, avant d'amorcer une baisse progressive.

A LA UNE – Afrique du Sud

Présentation du budget sud-africain pour l'exercice 2026/2027

Le 25 février 2026, le ministre des Finances, Enoch Godongwana, a présenté le Budget 2026/27 dans un environnement macroéconomique caractérisé par une amélioration graduelle des fondamentaux et un regain de crédibilité externe. La première révision positive de la notation souveraine depuis seize ans ainsi que la contraction des spreads souverains traduisent cette dynamique. Cette évolution a contribué à assouplir les conditions de financement de l'État, à améliorer l'accès aux marchés de capitaux et à dégager des marges budgétaires supplémentaires, dans un contexte de consolidation progressive des finances publiques.

Le déficit budgétaire prévu pour 2025/26 reste stable à 4,5 % du PIB, légèrement inférieur aux 4,7 % anticipés dans le budget mi-parcours (MTBPS 2025/26), tandis que la trajectoire de consolidation budgétaire sur le moyen terme est légèrement assouplie par rapport aux projections antérieures (4,0 % du PIB en 2026/27 contre 3,8 %, 3,1 % en 2028/29 contre 2,9 %). Cette révision reflète le retrait de mesures fiscales pour 20 Md ZAR. La dette publique brute devrait culminer à 78,9 % du PIB en 2025/26, légèrement au-dessus des 78,5 % projetés précédemment, avant de décliner progressivement, soutenue par la consolidation budgétaire et l'effet combiné d'une inflation plus faible et de rendements obligataires en baisse.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit d'inscrire dans la loi un « ancrage budgétaire », ensemble de règles destiné à renforcer la soutenabilité des finances publiques à moyen et long terme. Chaque nouvelle administration serait tenue de présenter un cadre budgétaire intégré et crédible, limitant le risque d'une dérive du service de la dette dans la composition des dépenses publiques.

Sommaire :

Afrique australe

- Zambie et Zimbabwe contestent des accords sanitaires américains

Afrique du Sud

- Allègement des contraintes commerciales sur les exportations sud-africaines à la suite de l'invalidation partielle des droits de douane américains
- Transnet reçoit R16,1 Mds ZAR (860 M EUR) pour améliorer son réseau
- Eskom prendra en charge la distribution d'électricité pour des municipalités endettées
- EDF Power Solutions met en service le cluster éolien de 420 MW Korusan 1
- Air Liquide investit 100 millions de rands dans une initiative de localisation hydrogène avec University of the Witwatersrand

Angola

- Une enquête du Novo Jornal pointe l'ampleur des marchés publics de gré à gré
- 27 M EUR dépensés en importations de semences en 2025, un coût jugé « très élevé »
- Café : les exportations angolaises dépassent 10 M EUR en 2025, tirées par la demande portugaise
- L'AGT suspend le NIF de près de 43 000 entreprises
- Banques angolaises : bénéfices record en 2025, la BPC sort du top 10
- Luanda prévoit 313 M USD pour apurer les arriérés en 2026
- OMATAPALO se positionne au Mozambique
- PROPRIV : la privatisation de la TAAG maintenue, celle de Sonangol reportée

Botswana

- Statu quo monétaire dans un contexte de croissance atone

Mozambique

- Le Conseil d'administration du FMI conclut la consultation de 2025 au titre de l'article IV avec la République du Mozambique

Namibie

- La Namibie signe des accords de coopérations portuaires avec la République du Congo et la Corée du Sud
- Présentation du budget namibien pour l'exercice 2026/2027

Zambie

- L'inflation ralentit au mois de février (ZamStats)
- Lancement du projet FIRIP pour renforcer l'inclusion financière rurale
- Création d'un fonds de stabilisation face aux revenus miniers record

Zimbabwe

- Le Zimbabwe suspend les exportations de minéraux bruts et de concentrés de lithium

Afrique australe

Zambie et Zimbabwe contestent des accords sanitaires américains

La Zambie et le Zimbabwe ont récemment remis en cause des accords de financement sanitaire proposés par les États-Unis, invoquant des préoccupations sur la souveraineté et l'accès à des données sensibles. En Zambie, la signature d'un accord de plus de 1 Md USD sur cinq ans, visant la lutte contre le VIH, le paludisme, la santé maternelle et infantile, a été reportée. Le gouvernement zambien a demandé des révisions après l'introduction de clauses liant le financement à un accord bilatéral et favorisant certaines entreprises américaines.

Au Zimbabwe, le gouvernement a rejeté un accord de 367 M USD sur cinq ans, jugé déséquilibré par le président Emmerson Mnangagwa. Les autorités craignent un accès non garanti à des échantillons biologiques et aux données, ainsi qu'un partage inéquitable des bénéfices issus de la recherche, notamment pour les vaccins ou traitements futurs. Elles dénoncent également le retrait américain de l'Organisation mondiale de la santé et la fragilisation des mécanismes multilatéraux de solidarité sanitaire.

Malgré ces réserves, Lusaka et Harare se disent ouvertes à un dialogue constructif, à condition que les accords respectent leurs priorités nationales et garantissent un partage équitable des ressources et bénéfices. Les États-Unis ont annoncé un retrait progressif de l'aide sanitaire au Zimbabwe, rappelant qu'ils ont fourni plus de 1,9 Md USD au pays sur vingt ans, tandis que le secteur de la santé appelle à poursuivre les discussions, compte tenu de la dépendance aux financements extérieurs.

Dans les deux cas, ces tensions illustrent une évolution vers une relation plus

transactionnelle avec Washington, où les volets sanitaires semblent désormais implicitement liés à des enjeux économiques et stratégiques plus larges, notamment dans le secteur des ressources minières critiques.

Afrique du Sud

Allègement des contraintes commerciales sur les exportations sud-africaines à la suite de l'invalidation partielle des droits de douane américains

La Cour suprême des États-Unis a invalidé les droits de douane instaurés par Donald Trump sur le fondement de l'*International Emergency Economic Powers Act* (IEEPA), mettant fin au droit de douane punitif de 30 % appliqué à certaines exportations sud-africaines. La décision ne prévoit toutefois aucun remboursement et son effet demeure limité : l'administration américaine a immédiatement réintroduit un droit de douane global de 15 %, via la section 122 du Trade Act de 1974 (mesure temporaire de 150 jours, sous réserve d'un vote du Congrès). En parallèle, d'autres fondements juridiques (sections 232 et 301) permettent le maintien ou l'instauration de droits sectoriels ciblés, notamment dans l'acier et l'automobile.

Pour l'Afrique du Sud (7,5 % de ses exportations totales sont destinées au marché des États-Unis), le passage d'un taux ciblé de 30 % à un tarif uniforme de 15 % constitue un allègement relatif. Cet effet est amplifié par la participation continue de l'Afrique du Sud à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), qui confère aux pays africains éligibles un accès préférentiel au marché américain et soutient la compétitivité-prix d'une part significative des exportations sud-africaines.

Transnet reçoit 16,1 Mds ZAR (860 M EUR) pour améliorer son réseau

L'entreprise publique sud-africaine de logistique Transnet a obtenu une allocation budgétaire de 16,1 Mds ZAR (860 M EUR) sur les prochaines années pour financer des programmes prioritaires de restauration et de modernisation de son réseau ferroviaire et portuaire. Ces financements s'inscrivent dans des projets de plus grande ampleur, combinant apports publics et cofinancements attendus du secteur privé, afin de traiter les goulets d'étranglement logistiques les plus critiques du pays.

La part la plus importante concerne la ligne d'exportation de charbon (Coal Export Line), avec R6,8 Mds ZAR (360 M EUR) alloués sur un programme total de 14,8 Mds ZAR (790 M EUR), complétés par 8 Mds ZAR (430 M EUR) de financements privés attendus. Le corridor du minerai de fer (Ore Corridor) bénéficie pour sa part de 3,4 Mds ZAR (180 M EUR) sur un programme de 7,8 Mds ZAR (416 M EUR), avec une contribution privée estimée à 4,4 Mds ZAR (236 M EUR).

Les infrastructures portuaires concentrent également une part significative des allocations, avec 4,6 Mds ZAR (245 M EUR) destinés au terminal à conteneurs de Durban (programme total de 10,2 Mds (544 M EUR), dont 5,6 Mds (300 M EUR) attendus du secteur privé) et 1,4 Md ZAR (74 M EUR) pour le terminal à conteneurs du Cap, dans le cadre d'un programme de 3,3 Mds ZAR (176 M EUR). Ces investissements visent à restaurer la capacité opérationnelle, améliorer la fiabilité des chaînes logistiques et soutenir une ouverture accrue aux partenariats public-privé, dans un contexte de pression persistante sur la performance et la situation financière de Transnet.

Eskom prendra en charge la distribution d'électricité pour des municipalités endettées

Le gouvernement sud-africain autorise Eskom à prendre en charge directement la distribution d'électricité dans des municipalités fortement endettées, dont

les arriérés de paiement culminent collectivement à plus de 85 Mds ZAR (4,5 Mds EUR) fin 2025. Cette mesure vise à protéger le réseau national et à améliorer le recouvrement des paiements, alors que seule une minorité des municipalités engagées dans un programme de redressement respecte durablement les conditions exigées par l'État.

Pour soutenir cette reprise en main, le budget prévoit 2,5 Mds ZAR (133 M EUR) sur trois ans pour le déploiement de compteurs intelligents, destinés à améliorer la facturation et à réduire les pertes liées aux fuites et aux connexions illégales. Plus de 139 000 compteurs ont déjà été installés, avec près de 96 400 supplémentaires programmés.

Si Eskom a récemment stabilisé le système électrique et amélioré sa situation financière grâce à un vaste programme public d'allègement de dette, l'entreprise reste confrontée aux défis de la séparation de ses activités et de la libéralisation du secteur. La dette municipale, estimée à environ 110 Mds ZAR (5,8 Mds EUR), continue de peser sur ce processus et constitue, avec la dette garantie par l'État, un risque budgétaire significatif.

EDF Power Solutions met en service le cluster éolien de 420 MW Koruson 1

Le consortium dirigé par EDF Power Solutions a annoncé la mise en service commerciale du cluster éolien Koruson 1, d'une capacité installée de 420 MW, situé entre Noupoort et Middelburg, aux frontières des provinces de l'Eastern Cape et du Northern Cape.

Ce projet comprend trois parcs éoliens, pour un total de 78 turbines d'une puissance unitaire de 5,6 MW, reposant sur des tours en béton de 124 m de hauteur, avec des rotors de grand diamètre adaptés aux régimes de vent locaux.

L'installation est raccordée au réseau via une *Main Transmission Substation (MTS)*

dédiée, la plus grande jamais construite par un producteur indépendant en Afrique du Sud. Cette sous-station est dimensionnée pour accueillir jusqu'à 1,5 GW de capacité renouvelable, permettant l'intégration future de projets supplémentaires, notamment Koruson 2. L'ensemble bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans conclu avec Eskom dans le cadre de la *bid window* 5 du programme REIPPPP (Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme). Eskom est associé à des partenaires locaux : H1 Holdings, Gibb-Crede et un fonds de développement communautaire local.

Air Liquide investit 100 M ZAR dans une initiative de localisation hydrogène avec University of the Witwatersrand

Air Liquide South Africa, en partenariat avec l'Université de la Witwatersrand (Wits) et le Localisation Support Fund (LSF), a lancé la Wits-South Africa Hydrogen Localisation Initiative (Wits-SAHLI), un projet doté de 100 M ZAR (environ 5 M EUR). L'initiative prévoit la construction d'une centrale pilote modulaire d'hydrogène vert sur le campus ouest de l'université, intégrant un électrolyseur d'environ 110 kW et une capacité de stockage avoisinant 200 kg d'hydrogène.

Conçu comme un « laboratoire vivant », le site servira à la recherche appliquée, à la formation et à l'expérimentation industrielle autour des technologies hydrogène. L'installation, attendue à l'horizon 2028, vise à renforcer les compétences locales, soutenir la localisation industrielle et contribuer au développement de l'économie hydrogène en Afrique du Sud.

Angola

Une enquête du *Novo Jornal* pointe l'ampleur des marchés publics de gré à gré

Le *Novo Jornal* a publié une analyse critique du recours aux « ajustes directos » (procédures de gré à gré) sous la présidence de João Lourenço. Selon l'enquête, 476 décrets présidentiels ont été adoptés entre octobre 2017 et décembre 2025, pour un volume cumulé estimé à environ 61,5 Mds USD, soit une moyenne annuelle proche de 6,8 Mds USD.

Le journal considère que l'ampleur et la fréquence de ces procédures traduisent l'existence d'un « budget parallèle » et appelle à un renforcement des mécanismes de transparence et de contrôle de la dépense publique. L'analyse s'appuie sur des données agrégées par année, par secteur et par type de procédure.

La petite dizaine de groupes et entreprises cités comme bénéficiaires récurrents de contrats de gré à gré sont pour la plupart des BTPistes et/ou ingénieries impliquées dans la réalisation d'infrastructures variées.

L'article ne formule toutefois pas d'accusation individualisée ni ne mentionne de procédure judiciaire visant ces sociétés, la critique portant principalement sur le cadre et les pratiques de passation des marchés publics. Cette publication s'inscrit dans un débat récurrent en Angola sur la gouvernance de la commande publique et la place des procédures exceptionnelles dans l'exécution budgétaire.

27 M EUR dépensés en importations de semences en 2025, un coût jugé « très élevé »

L'Angola a payé environ 27 M EUR pour l'importation de près de 12 000 tonnes de semences en 2025, a indiqué le directeur général du Service national des semences (Sense), Augusto da Silva. Lors du conseil consultatif du ministère de l'Agriculture et des Forêts, il a précisé que la majorité concernait les céréales et les légumineuses (6 331 tonnes), pour un coût de 12,6 M EUR.

« Ce montant est très élevé », a-t-il souligné, appelant à renforcer les investissements nationaux dans la production de semences. Sur la même période, 2 554 tonnes de semences horticoles et 2 405 tonnes de semences de pomme de terre Rena ont été importées, pour respectivement 9,7 M EUR et 1,9 M EUR.

Le responsable a également relevé que les semences horticoles — « malheureusement les plus sujettes à la contrebande » — ont représenté 73,98 % des 269 échantillons analysés en laboratoire l'an dernier.

Café : les exportations angolaises dépassent 10 M EUR en 2025, tirées par la demande portugaise

En 2025, le Portugal s'est maintenu comme première destination du café angolais, dont les exportations ont généré environ 12 M USD (10,2 M EUR), selon l'Institut national angolais du café (Inca).

Les recettes progressent fortement : 1 M USD en 2023, 5 M USD en 2024 et 12 M USD en 2025. L'Angola a exporté 3 288 tonnes (+51,8 %) pour une production de 10 500 tonnes (+38,4 %).

Outre le Portugal, la Pologne, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne figurent parmi les principaux débouchés. Pour 2026-2027, l'Inca vise 5 000 tonnes d'exportations et 14 000 tonnes de production.

Malgré cette dynamique, la qualité reste un enjeu : 76 % des exportations sont classées « BB de seconde qualité ».

L'AGT suspend le NIF de près de 43 000 entreprises

L'Administration générale des impôts (AGT) a suspendu le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) de 42 971 entreprises pour non-régularisation de dettes fiscales depuis plus de 12 mois.

Au total, 282 029 sociétés sur 402 937 disposent désormais d'un NIF suspendu, ne laissant que 120 123 entreprises actives.

L'AGT présente cette mesure comme un levier d'assainissement et de conformité volontaire. L'Association industrielle d'Angola la juge toutefois « extrême » et alerte sur un risque d'extension de l'informalité.

La levée de suspension reste conditionnée à la régularisation complète des obligations fiscales, avec un processus que l'administration prévoit d'automatiser.

Banques angolaises : bénéfices record en 2025, la BPC sort du top 10

Le secteur bancaire angolais a enregistré en 2025 des bénéfices cumulés d'environ 1,06 billion AOA (1,16 Md USD), en hausse de 207 Md AOA sur un an.

Dans ce contexte de forte performance, la Banco de Poupança e Crédito (BPC) sort du top 10 des banques les plus rentables, illustrant la recomposition du paysage bancaire. L'établissement public reste confronté à des défis structurels, notamment sur les prêts non performants.

En tête du classement :

- BAI : 302 Mds AOA (302 M EUR) ;
- BFA : 230 Mds AOA (230 M EUR) ;
- Standard Bank Angola : 153 Mds AOA (153 M EUR), record historique.

Plusieurs banques de taille intermédiaire progressent également, confirmant une concurrence accrue et une focalisation sur la performance opérationnelle.

Finances publiques : Luanda prévoit 313 M USD pour apurer les arriérés en 2026

Le gouvernement angolais prévoit de mobiliser 313 M USD en 2026 pour le règlement des arriérés et la capitalisation d'institutions publiques, selon la ministre des Finances, Vera Daves.

Cette enveloppe vise à renforcer la crédibilité de l'État auprès des investisseurs et à soutenir la stabilité du système financier. L'Exécutif entend également approfondir le marché de la dette intérieure et mobiliser davantage l'épargne domestique. Pour les analystes, l'apurement des arriérés constitue un signal positif de discipline budgétaire susceptible d'améliorer la confiance des investisseurs.

OMATAPALO se positionne au Mozambique

Le conglomérat angolais Grupo OMATAPALO a annoncé son intention de s'implanter au Mozambique à la suite d'une audience entre son Chairman et CEO, Pedro Vieira Santos, et le président mozambicain Daniel Francisco Chapo. Le dirigeant a mis en avant le potentiel du pays et les « projets très ambitieux » en cours, estimant que le groupe pourrait contribuer à des projets stratégiques dans les prochaines années. Fondé en 2003 et très présent en Angola, OMATAPALO est actif dans de nombreux secteurs (construction, énergie, infrastructures, mines, agro-industrie, hôtellerie). Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à renforcer sa présence en Afrique subsaharienne ; la mobilisation opérationnelle pour le Mozambique serait déjà engagée, avec un objectif d'installation dès 2026. L'annonce intervient dans un contexte de politique mozambicaine active d'attraction des investissements privés.

PROPRIV : la privatisation de la TAAG maintenue, celle de Sonangol reportée

Le gouvernement angolais a ajusté son Programme de privatisations (PROPRIV)

2023-2026, en réduisant sensiblement le nombre d'actifs prévus à la vente en 2026. Selon le décret présidentiel n°36/26, la compagnie aérienne publique TAAG demeure inscrite au programme, via un appel d'offres limité par préqualification, tandis que la privatisation de Sonangol est reportée. Restent également programmées des introductions en bourse pour Angola Telecom, Endiama et Unitel. À l'inverse, plusieurs actifs sont retirés du périmètre, dont Multitel, MS Telecomunicações, l'aéroport international AIAAN (NAIL), TV Cabo Angola ainsi que huit filiales de Sonangol (dont ENCO et l'Hôtel Miramar). Le décret signé le 19 février par le président João Lourenço confirme par ailleurs la mise en vente de 30 unités hôtelières des chaînes UI et IKA. Cette révision du PROPRIV traduit une approche plus sélective du calendrier de privatisation, tout en maintenant la volonté d'avancer sur certains actifs emblématiques.

Botswana

Statu quo monétaire dans un contexte de croissance atone

Le 26 février 2026, le comité de politique monétaire de la Banque centrale du Botswana (Bank of Botswana) a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 3,50 %, invoquant la faiblesse persistante de l'activité économique, notamment liée à une demande internationale atone pour les diamants, ainsi que des perspectives d'inflation globalement compatibles avec l'objectif de moyen terme. Pour mémoire, l'inflation a accéléré en début d'année, atteignant 4,1 % en glissement annuel en janvier 2026 (contre 3,9 % en décembre 2025 et 2,4 % un an plus tôt). La banque centrale anticipe une poursuite de cette hausse à court terme. L'inflation moyenne est ainsi projetée à 4,5 % en 2026 et 4,7 % en 2027. Les risques demeurent orientés à la hausse, notamment en raison de potentielles pressions liées aux coûts de

production, à la hausse attendue des tarifs de l'électricité et de l'eau pour les entreprises, ainsi qu'à l'augmentation des prix domestiques du carburant.

Mozambique

Le Conseil d'administration du FMI conclut la consultation de 2025 au titre de l'article IV avec la République du Mozambique

À l'issue de la consultation au titre de l'article IV menée en 2025 avec la Mozambique, les administrateurs du Fonds Monétaire International (FMI) ont validé l'évaluation des services, mettant en avant un environnement macroéconomique toujours fragile, caractérisé par une croissance modérée, des vulnérabilités budgétaires et d'endettement élevées et un recul de l'aide extérieure. Le pays demeure confronté à d'importants besoins de développement, à des capacités institutionnelles limitées et à des catastrophes naturelles récurrentes.

Malgré plusieurs évolutions positives (inflation contenue depuis fin 2023, réserves internationales couvrant 6,5 mois d'importations à fin 2025, reprise d'un projet majeur de GNL et retrait de la liste grise du GAFI), les défis restent significatifs. L'activité économique se redresse progressivement après la contraction observée fin 2024, tandis que le taux de change face au dollar reste stable depuis 2021. Les conditions de financement se sont toutefois durcies : les banques domestiques, principal financeur du déficit, ont atteint un plafond d'exposition à la dette publique et le financement extérieur net est devenu négatif. Dans ce contexte, le déficit budgétaire s'est réduit à 4,5 % du PIB en 2025, contre 6,2 % en 2024, principalement via une compression des dépenses.

Les administrateurs ont souligné la nécessité d'une consolidation budgétaire

crédible afin de restaurer la soutenabilité de la dette, notamment par la maîtrise de la masse salariale, l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de la gestion des finances publiques et une meilleure transparence de la dette, tout en protégeant les dépenses sociales. Sur le plan monétaire, la politique prudente de la banque centrale a été saluée, mais la marge d'assouplissement reste limitée en raison des rigidités du taux de change et des pénuries de devises. Le FMI recommande une plus grande flexibilité du taux de change, le maintien de réserves adéquates et une surveillance accrue des risques financiers, en particulier l'exposition des banques à la dette souveraine. À moyen terme, la croissance hors secteur minier devrait rester modérée, autour de 2 %, tandis que le potentiel du secteur du GNL pourrait soutenir l'économie à partir de 2030, bien que le déficit courant demeure élevé d'ici là.

Namibie

La Namibie signe des accords de coopérations portuaires avec la République du Congo et la Corée du Sud

Le gouvernement namibien s'apprête à finaliser des accords avec la République du Congo (Congo Brazzaville) visant à renforcer la coopération dans le transport et l'exportation de pétrole via les infrastructures portuaires namibiennes. L'objectif est de faciliter l'accès des hydrocarbures congolais aux marchés internationaux, en s'appuyant sur les capacités logistiques et maritimes de la Namibie, notamment autour de Walvis Bay.

En parallèle, la Namibie a signé un accord de partenariat avec le ministère des Océans et de la Pêche de la Corée du Sud et l'autorité portuaire namibienne Namport, dans le cadre du programme stratégique pour les ports verts Namibie-Corée. Ce programme s'inscrit dans une coopération engagée depuis 2022 avec la Banque

africaine de développement (BAfD) et les autorités coréennes autour de la transition écologique des infrastructures portuaires.

La stratégie comprend un plan d'investissement sur dix ans visant à réduire les émissions portuaires par la promotion de carburants à faible teneur en carbone, à améliorer la qualité de l'air et de l'eau, à renforcer la résilience climatique des infrastructures et à mieux protéger les écosystèmes marins grâce à une gestion optimisée des déchets portuaires. L'ensemble s'inscrit dans une approche combinant développement logistique régional et transformation environnementale des ports namibiens.

Présentation du budget namibien pour l'exercice 2026/2027

Le 26 février 2026, la ministre des Finances, Erica Shafudah, a présenté le budget 2026/27 dans un contexte de pressions budgétaires accrues liées au ralentissement des recettes publiques. La revue de l'exécution budgétaire pour l'exercice en cours (2025/26) met en évidence une détérioration des équilibres budgétaires. À fin janvier 2026, les recettes et dons ont atteint 76,6 Mds NAD (86 % de l'objectif révisé), conduisant les autorités à abaisser la prévision annuelle à 87,4 Mds NAD contre 89,4 Mds initialement anticipés. Cette contre-performance s'explique principalement par la baisse des transferts issus de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et le recul des revenus diamantaires, partiellement compensée par une production aurifère plus dynamique. L'exécution des dépenses a été globalement satisfaisante (dépenses de fonctionnement réalisées à 87 % et dépenses de développement à 71 %), le déficit budgétaire s'est creusé à 6,6 % du PIB (contre 6,0 % anticipé lors de la revue de mi-année), tandis que la dette publique a atteint 174,5 Mds NAD (65,2 % du PIB), avec une charge d'intérêts représentant désormais 16,4 % des recettes.

Pour l'exercice 2026/27, le gouvernement anticipe une amélioration graduelle de la situation budgétaire. Les recettes devraient progresser de 2,5 % pour atteindre 89,8 Mds NAD, soutenues par un rebond attendu des transferts SACU (24,3 Mds NAD contre 21,8 Mds NAD l'année précédente), malgré des perspectives moins favorables pour le secteur minier liées à la transition vers l'exploitation aurifère souterraine et à la baisse de la teneur du minerai. Les dépenses opérationnelles sont fixées à 81,3 Mds NAD, intégrant 2,3 Mds NAD d'économies d'efficacité et la réaffectation de dépenses exceptionnelles passées. Le budget de développement s'établit à 6,5 Mds NAD, complété par 4 Mds NAD de projets financés par dons et prêts, certains investissements d'infrastructures (logement, routes, eau) devant être réalisés hors budget via les entreprises publiques. Les autorités visent une réduction progressive du déficit à 5,5 % du PIB en 2026/27, puis à 3,3 % à l'horizon 2028/29, pour des besoins de financement estimés à 19,2 Mds NAD, majoritairement couverts par le marché domestique.

Zambie

L'inflation ralentit au mois de février (ZamStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (ZamStats), l'inflation s'est établie à 7,5 % en glissement annuel au mois de février, contre 9,4 % en janvier. Ce ralentissement reflète une modération des prix des produits alimentaires (+8,2 %, après +10,9 %) et des produits non alimentaires (+6,5 %, après +7,3 %). Avec l'inflation désormais située dans la fourchette cible de 6 %-8 % de la Banque de Zambie (BoZ), des baisses plus marquées des taux directeurs sont attendues.

Pour mémoire, lors de sa réunion des 9 et 10 février 2026, le comité de politique monétaire a décidé de réduire le taux directeur de 75 points de base, à 13,5 %. La

banque centrale anticipe que l'inflation moyenne s'établira à 6,9 % en 2026, avant de ralentir davantage à 6,3 % en 2027.

Lancement du projet FIRIP pour renforcer l'inclusion financière rurale

Le gouvernement zambien, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA/IFAD), a lancé le projet *Financial Inclusion for Resilience and Innovation Project* (FIRIP), doté d'un budget de 49,8 M USD et destiné à bénéficier à 1,8 million de personnes à travers le pays. Ce programme s'inscrit dans les efforts du gouvernement pour promouvoir un développement économique inclusif, résilient et durable, en élargissant l'accès aux services financiers pour les communautés sous-desservies et non bancarisées.

FIRIP cible notamment les petits exploitants agricoles, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que les groupes de femmes et de jeunes, qui restent particulièrement exclus du système financier formel. L'initiative prévoit des solutions financières adaptées localement et sensibles au climat, afin d'accompagner les entreprises rurales confrontées à des sécheresses et inondations récurrentes. Selon le FIDA, environ 40 % des ruraux zambiens ne disposent toujours pas de services bancaires.

Création d'un fonds de stabilisation face aux revenus miniers record

La Zambie, deuxième producteur de cuivre d'Afrique, prévoit de créer cette année un fonds de stabilisation, dit « rainy day fund », pour canaliser les revenus miniers supérieurs aux prévisions budgétaires, alors que la production atteint des niveaux record et que les prix du cuivre restent

proches de leurs plus hauts historiques. Selon Felix Nkulukusa, secrétaire au Trésor, ces excédents ne seront pas immédiatement dépensés mais versés dans le fonds afin de lisser le budget lorsque les prix se replieront. Le cadre opérationnel du fonds devrait être finalisé en 2026.

En parallèle, le Fonds monétaire international (FMI) recommande l'adoption d'une règle budgétaire et l'accélération des réformes de gestion des finances publiques. Nkulukusa a toutefois souligné que sa mise en œuvre avant les élections générales d'août serait difficile.

Zimbabwe

Le Zimbabwe suspend les exportations de minéraux bruts et de concentrés de lithium

Le Zimbabwe a suspendu l'exportation de tous les minéraux bruts, y compris les concentrés de lithium, avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre, afin d'endiguer des pratiques jugées irrégulières dans le système d'exportation. Les entreprises chinoises (Huayou Cobalt, Sinomines, Chengxin Lithium Group, Yahua...) dominent la production de lithium du pays, dont les réserves (estimées à 1,13 Mt) sont les plus importantes d'Afrique. Originellement prévue pour janvier 2027, cette mesure vise à encourager davantage de transformation locale des ressources avant exportation.

Récemment, Huayou Cobalt et Sinomine ont en effet investi respectivement 400 M USD et 500 M USD pour la construction d'usines de sulfate de lithium. Cette étape supplémentaire de raffinage se situe en amont de la production de carbonate et hydroxyde de lithium, qui reste concentrée en Chine.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr